

# Onnens

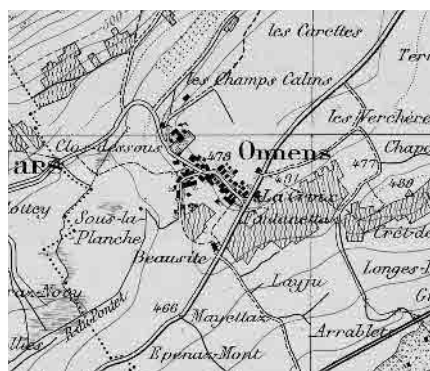
Commune d'Onnens, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

ISOS  
Ortsbilder®

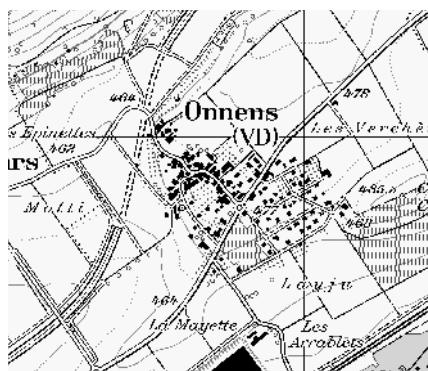


Photo aérienne Bruno Pellandini 2011, © OFC, Berne

Village implanté sur le dos d'une colline au pied de Mont-Aubert. Silhouette dominée par le clocher de l'église. Tissu structuré par trois rues courbes se rejoignant autour de la Maison de commune.



Carte Siegfried 1891



Carte nationale 2005

## Village

XX	Qualités de situation
XX/	Qualités spatiales
XX/	Qualités historico-architecturales



1



2



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012  
Emplacement des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2011: 1-8



3



4 Maison de commune, ancienne école



5 Eglise réformée, 15<sup>e</sup> siècle



6

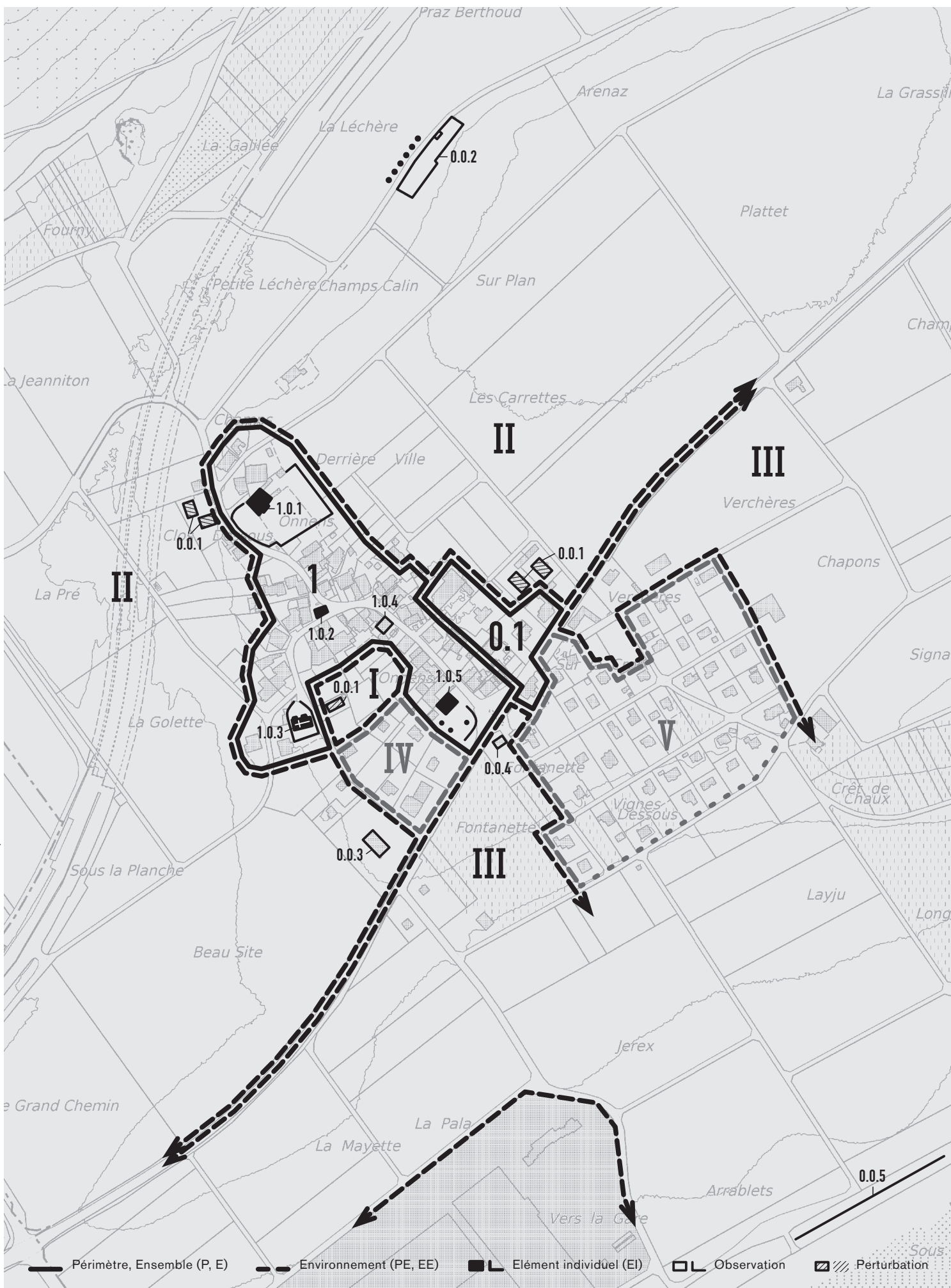


7



8 Maison de maître, 1681

Base du plan: PB-MO 1:5'000. Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Entité agricole et viticole structurée par trois rues rayonnant depuis la Maison de commune, composée de fermes souvent transf. et d'habitations, 18 <sup>e</sup> /19 <sup>e</sup> s.	A	×	×	×	A			1-8
EI	1.0.1	Maison de maître avec façade percée de nombreuses baies régulières, dépendance et jardin arborisé ceint d'un mur, 1681 ; petit pavillon en pierre à l'angle de la propriété, 1798				×	A	o		8
EI	1.0.2	Maison de commune et anc. école, bâtiment surmonté d'un clocheton, en situation d'îlot, 1897				×	A			4
EI	1.0.3	Eglise réf. avec chœur médiéval et célèbres peintures murales du 15 <sup>e</sup> s., clocher coiffé d'un haut toit réveillé, située sur un terre-plein contenu par un mur				×	A			5
	1.0.4	Café-restaurant Au Bon Vin, caractère pittoresque, trois niveaux, dont le dernier pourvu de petites ouvertures, 1862						o		3
EI	1.0.5	Hôtel Bellevue, anc. maison de maître de trois niveaux, devancé d'un parc transf. en partie en parking, agrémenté de grands arbres, fin 18 <sup>e</sup> s., rest. 1865-74				×	A			
E	0.1	Groupement de fermes et d'habitations développé de manière plus lâche, créant une seconde couche de bâti sur la frange NE de la composante historique, fin 19 <sup>e</sup> -déb. 20 <sup>e</sup> s.	B	/	/		B			
PE	I	Prés relativement préservés jouant un important rôle d'articulation entre l'arrière du bâti et l'église	ab			×	a			
	0.0.1	Locatifs incohérents de par leur gabarit, altérant la lisibilité de l'agglomération, déb. 21 <sup>e</sup> s.							o	
EE	II	Plateau vallonné au pied des contreforts du Mont-Aubert, prés, cultures et vignes	a			×	a			1
	0.0.2	Cimetière de plan rectangulaire, ceint d'un mur et bordé d'une rangée d'arbres							o	
	0.0.3	Ferme foraine de grand volume, déb. 19 <sup>e</sup> s.							o	1
EE	III	Coteau s'inclinant en pente douce vers le lac, champs, prés et vignes, clairsemés de fermes foraines et d'utilitaires	ab			×	a			1
	0.0.4	Petite habitation, façade symétrique orientée dans la perspective d'une rue du périmètre villageois, fin 19 <sup>e</sup> s.							o	
	0.0.5	Ligne de chemin de fer, 1858							o	
PE	IV	Petite aire hétéroclite sur un côté de la route cantonale, habitations collectives, station-service et commerces, altérant quelque peu l'entrée S de l'agglomération, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	b			×	b			
PE	V	Quartier résidentiel en développement, situé en aval du noyau villageois, dès fin 20 <sup>e</sup> s.	b			/	b			

## Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Située à deux pas de la rive nord-ouest du lac de Neuchâtel, la commune d'Onnens fut occupée dès la préhistoire. C'est ce qu'ont révélé les nombreux vestiges mis au jour lors de la construction de l'auto-route A5 entreprise au début du 21<sup>e</sup> siècle, à savoir : deux stations du Néolithique, une station et une nécropole de l'âge du Bronze ainsi qu'un habitat de l'âge du Fer.

Cité pour la première fois en 1228, le nom Unens, devenu Onnens à partir de 1453, est probablement d'origine burgonde, dérivant du nom propre « Una » ou des anthroponymes « Oni, Ono, Onniu ». Au Moyen Âge, Onnens formait une majorité appartenant à la terre de Montagny qui comprenait le bourg homonyme, le château et quelques villages enclavés dans la seigneurie de Grandson. Administrée par un gouverneur, elle avait sa propre cour de justice qui comptait douze justiciers, le mayor et un curial. Un différend ou un partage concernant Onnens et les habitants de Montagny laissa une trace sur les armoiries de la commune : l'écrevisse qui y figure perdit sa pince droite, cédée, dit-on, à Montagny, en signe de réparation.

Pris à la famille de Chalon par les Confédérés à la suite des guerres de Bourgogne, Onnens fut rattaché au bailliage commun de Grandson en 1484 et y demeura jusqu'en 1798, date à laquelle il intégra le district du même nom, pour y rester jusqu'en 2006. Il fait partie depuis cette date du nouveau district du Jura-Nord vaudois.

L'église de Saint-Martin, qui fut mentionnée en 1228 comme étant le centre d'une paroisse, dépendait de la chartreuse de La Lance. Elle avait pour filiale en 1453 la chapelle de la Vierge située à Champagne. Une intéressante peinture murale datant de la première moitié du 15<sup>e</sup> siècle et représentant une Mise au tombeau et le Jugement dernier disparut à deux reprises sous un badigeon, aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, avant de réapparaître dans son intégralité. La Réforme ne fut adoptée qu'en 1537, après une coexistence tumultueuse entre catholiques et protestants.

Il faut dire que ces derniers avaient perpétré une série d'actes iconoclastes et leur culte avait été introduit de force six ans plus tôt, le jour de la Saint-Barthélemy. L'histoire veut que ce jour-là, alors que la plupart des habitants s'étaient rendus à un marché qui se tenait au Val-de-Travers, Farel, un habitant du village, et ses amis forcèrent la porte de l'église pour y détruire toutes les images et les autels. Les fidèles répliquèrent en faisant irruption en plein milieu du culte pour s'en prendre au prédicateur et renverser la chaire. Onnens forma une paroisse avec Bonvillars dès la Réforme, avant d'être rattachée à celle de Concise, en 1846.

L'agriculture, la viticulture et l'exploitation forestière constituaient les principales ressources de la commune, activités qui connurent un certain essor au 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle. Ce développement se refléta sur le plan démographique puisque le nombre de ses habitants passa de 258 en 1803 à 346 en 1888. Comme nous le montre la première édition de la carte Siegfried de 1891, le village était à cette époque déjà structuré en étoile, à partir du croisement de trois routes sinueuses : le village s'était alors développé un peu en retrait de la route de passage reliant Concise à Grandson, au niveau d'une bifurcation qui existe encore aujourd'hui et conduit à Champagne en longeant le Pied-du-Jura. Sur la carte, le bâti se répartit de manière homogène de part et d'autre de la voirie, avec une densité plus marquée et une organisation quasi orthogonale le long du tronçon reliant la route de passage au croisement en étoile. Le village présentait alors une structure en village-rue beaucoup plus lisible, son extension sur la frange orientale n'ayant pas encore eu lieu. Au centre du croisement en étoile fut édifiée en 1897 l'ancienne école – qui devint par la suite la Maison de commune – surmontée jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle d'un haut clocheton à bulbe. A l'instar des communes de Bonvillars, Champagne, Concise ou encore Corcelles, le terroir était divisé en zones distinctes, à savoir : des forêts qui couvraient sa partie supérieure, un espace de culture dédié aux champs et à la viticulture au centre, et enfin, les rives du lac, donnant accès à la pêche dans la partie inférieure. A quelques mètres de celles-ci passait la ligne de chemin de fer Yverdon–Neuchâtel ouverte en 1858. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les terrains viticoles étaient répartis sur deux bandes qui suivaient

les courbes de niveau, l'une en amont du village, l'autre en aval.

Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le flanc occidental du village se développa en parallèle à la rue d'accès avec l'implantation assez lâche de fermes et d'habitations. A partir du 20<sup>e</sup> siècle, l'évolution démographique fléchit de façon continue, si bien qu'on dénombrait 326 habitants en 1920 et plus que 223 en 1973. En 1983, la prairie sèche de La Chassagne située sur les hauteurs de la commune – l'une des plus vastes du Pied-du-Jura – fut inscrite à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale IFP.

A la fin du 20<sup>e</sup> siècle, la courbe démographique s'inversa, passant de 330 habitants en 1990 à 397 en 2000, pour culminer à 474 âmes en 2010. Deux facteurs principaux furent à l'origine de cette augmentation. Tout d'abord l'implantation, en 1990, d'une chaîne de fabrication de cigarettes des Fabriques de tabac réunies – propriété de Philip Morris – permit de créer des emplois. Située dans la partie méridionale de la commune, cette usine bénéficie d'un accès direct à la ligne ferroviaire. Puis l'ouverture de l'autoroute A5 favorisa grandement l'installation de pendulaires et généra par là-même la création d'un quartier d'habitations qui s'implanta au cœur du vignoble situé au sud du noyau villageois. Le glacis incliné vers le lac fut par conséquent peu à peu morcelé et transformé en quartier résidentiel, tandis que la surface consacrée à la viticulture fut déplacée vers le sud-est du village.

### Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Situé à environ 500 mètres des rives du lac de Neuchâtel, Onnens est établi au pied du Mont-Aubert, sur une petite colline couverte de vastes étendues de champs, qui mettent en évidence la silhouette du village, côté ouest en particulier. La localité se compose du noyau d'origine (1), concentré autour de la rencontre de trois axes où ressortent l'église et un domaine, et d'une extension à caractère rural (0.1) accolée sur sa frange nord-est. Ce petit groupe cor-

respond au développement du bâti qui a eu lieu ultérieurement, soit dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

### Le noyau historique

Le noyau d'origine (1) est régi par une structure en étoile à trois branches rayonnant depuis l'îlot central que constitue la Maison de commune (1.0.2). Le bâti y frappe avant tout par sa forte densité. Sans être alignées de manière stricte, les fermes et les habitations des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles sont néanmoins implantées de manière rapprochée de part et d'autre des trois rues. Généralement de deux niveaux et coiffés d'un toit à demi-croupes, les bâtiments s'avancent souvent jusqu'au ras de la chaussée, alternant pignons et gouttereaux sur rue de façon aléatoire, ce qui engendre à la fois un caractère animé, varié, et une bonne cohérence d'ensemble. Les nombreux virages font que les petites remises, les cours, les jardins et les fontaines ne se découvrent que progressivement. Les espaces intermédiaires et les espaces privés sont clairement séparés de la chaussée par leurs revêtements distincts, comme le gravier ou les pavés.

Depuis la route cantonale, lorsque l'on pénètre dans le noyau villageois par le sud, se dresse tout d'abord l'Hôtel Bellevue (1.0.5), qui marque l'entrée du noyau. Il s'agit d'une ancienne maison de maître de la fin du 18<sup>e</sup> siècle dont la façade principale de trois niveaux est mise en valeur par un axe central en calcaire jaune qui souligne sa symétrie et dont la toiture à demi-croupes est pourvue de nombreuses lucarnes orientées côté lac. Malgré son volume important, l'hôtel est en partie masqué par de grands arbres qui séparent le bâtiment du parking aménagé au sud. Si l'on se dirige vers le centre, au nord-ouest, un premier tronçon quasi rectiligne se distingue du reste du bâti. La perspective de ce double front de rue se présente sous la forme d'une enfilade de toitures de hauteurs et d'orientations diverses, qui lui confère de remarquables qualités spatiales. Sur le côté occidental se dresse le Café-restaurant Au Bon Vin (1.0.4), un bâtiment de trois niveaux surmonté d'un toit à croupes et doté d'un escalier à double volée qui souligne son entrée, par ailleurs devancé d'une petite place ponctuée d'une fontaine. La patine de la façade, qui demanderait certainement à être restaurée, lui donne cependant un certain cachet, une touche

d'authenticité. La rue bifurque ensuite vers l'ouest et débouche sur la Maison de commune de 1897 (1.0.2) située en position d'îlot. L'angle nord de l'édifice est amputé au rez-de-chaussée et remplacé par une sorte de niche en cul-de-four qui permet à la chaussée, particulièrement étroite à cet endroit, de se frayer un passage. Le caractère central de la Maison de commune est accentué du fait que l'édifice ferme plusieurs fonds de perspectives. Ce petit bâtiment de deux niveaux est doté d'un clocheton, qui fait office de signal au cœur de l'agglomération dont il dépasse les toitures. Il domine en outre une petite place agrémentée d'une fontaine et fait face à la laiterie, un bâtiment de trois niveaux dont le pignon surmonté d'une demi-croupe est orienté sur la place.

Deux embranchements partent de cette même place : le premier se poursuit en direction de l'ouest en une large courbe en pente douce formant avec la route d'accès comme un U renversé et aboutit plus bas sur l'église réformée, tandis que le second se faufile tout en sinuosités en direction du nord-ouest. Le long du premier bras, les fermes concentrées et les maisons villageoises implantées à l'extérieur du virage suivent rigoureusement la courbe, orientant leur façade face à la route, tandis qu'à l'intérieur de ce dernier se tient une place de jeux contenue par un muret. Au bout de la rue se dresse l'église réformée (1.0.3), dont le chœur à chevet plat remonte à l'époque romane. De plan quasi quadrilatère, la nef, qui a été agrandie, est coiffée d'un toit à croupes. Cet édifice est entouré d'un mur et mis en évidence sur un léger promontoire qui s'incline au sud-ouest vers la plaine couverte de champs. Il est visible loin à la ronde de par son clocher sommé d'un haut toit à pavillons couvert de tuiles, qui joue en quelque sorte le rôle de point de repère, et de par la clarté de ses façades couvertes d'un badigeon blanc. Ces tons clairs mettent par ailleurs en évidence les chaînes d'angles et les encadrements de fenêtres de calcaire jaune rehaussés de peinture. Sur le côté oriental de l'église s'insère un petit espace vert couvert de prés (I) qui donne sur l'arrière des bâtiments de la rue principale. Celui-ci devrait demeurer libre de toute construction, de par son rôle de tampon, essentiel entre les couches du bâti. Or il est l'objet d'une certaine pression due au développement amorcé le long de la route cantonale.

Le second embranchement serpente depuis la Maison de commune en direction du nord-ouest. Le bâti se fait alors plus lâche et s'égrène toujours plus à mesure que la route avance, jusqu'au moment où elle contourne par l'ouest un grand jardin contenu par un mur, dans lequel se dresse, isolée, une maison de maître (1.0.1). Son haut toit à demi-croupes semble comprimer sa façade, qui surprend par la régularité des ouvertures parcourant les deux niveaux. A l'arrière, légèrement en contrebas, se côtoient dépendances, une ferme et quelques habitations. Orientée vers l'ouest, la maison de maître bénéficiait jusqu'à il y a peu d'une vue dégagée sur les champs environnants. Or, des habitations locatives sont en cours de construction sur le côté occidental de la route, créant un fort contraste avec l'édifice de valeur en vis-à-vis (0.0.1).

Lorsque l'on arrive de Corcelles-près-Concise sur la route cantonale, l'entrée nord-est du village est marquée par un groupe assez lâche (0.1) composé de fermes et d'habitations en ordre discontinu. Ce groupement, dont le développement fut initié dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle parallèlement à la composante d'origine (1), constitue une sorte de double couche du bâti. Il est à présent une sorte de tampon entre le noyau de grande importance et le quartier d'habitations de moindre intérêt qui se développe à l'est.

### **Les environnements**

La vaste étendue de cultures et de prés (II) qui relie l'agglomération au pied du Mont-Aubert dégage la vue sur le village d'est en ouest, en passant par le nord. La silhouette du village se distingue du paysage de cultures par ses deux clochers, celui de l'église et celui de l'école, qui sont de véritables points de repère. Au nord, à l'écart de la localité, un cimetière du 19<sup>e</sup> siècle (0.0.2) s'étire entre un chemin secondaire et le pied d'une éminence. Cette partie du site est troublée par le passage de l'autoroute construite au début du 21<sup>e</sup> siècle, dont les nuisances sont toutefois atténuées par une tranchée couverte passant sous la colline, évitant le village par le nord-ouest et émergeant en contrebas dans la plaine couverte de champs.

Aux abords de la route cantonale, l'entrée sud-ouest de l'agglomération est tout d'abord marquée par

une imposante ferme (0.0.3), puis par une zone hétéroclite (IV) aux piètres qualités qui s'est développée en amont de la route à la fin du 20<sup>e</sup> et au début du 21<sup>e</sup> siècle. Une station-service, un petit centre commercial et quelques maisons individuelles y sont autant de constructions qui malheureusement obstruent la vue depuis la route cantonale sur l'église et sur l'espace vert niché au sein du bâti (I). En aval de la route, une importante concentration de maisons individuelles s'étend sur le coteau incliné vers la rive du lac de Neuchâtel (V). Cette implantation, certes malvenue du fait qu'elle empiète sur d'anciens terrains viticoles, permet néanmoins de préserver la silhouette du noyau d'origine.

de 1897, ainsi que les deux maisons de maître des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, bien conservées.

## Qualifications

Appréciation du village dans le cadre régional

XX	Qualités de situation
----	-----------------------

Qualités de situation évidentes du village implanté sur une petite colline émergeant à peine du relief vallonné entre la rive nord du lac de Neuchâtel et le pied du Mont-Aubert. Silhouette du village ressortant particulièrement bien au sommet du flanc ouest de la colline. A l'extérieur du bâti, forte présence visuelle et sonore de l'autoroute Yverdon–Neuchâtel, bien que le tronçon soit en partie couvert.

XX/	Qualités spatiales
-----	--------------------

Qualités spatiales remarquables, notamment en raison du caractère compact du périmètre principal, structuré par trois rues curvilignes rayonnant autour de la Maison de commune. Espaces-rues sinueux dévoilant le bâti par séquences et créant un caractère assez animé.

XX/	Qualités historico-architecturales
-----	------------------------------------

Qualités historico-architecturales remarquables grâce à la bonne conservation de la substance d'origine du bâti, composé de fermes, de ruraux et d'habitations des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, et grâce à divers objets architecturaux de valeur, tels que l'église d'origine romane, l'ancienne école et Maison de commune

2<sup>e</sup> version 07.2011/che, job

Photos numériques : 2011  
Deborah Chevalier

Coordonnées de l'Index des localités  
542.675/187.876

Mandant  
Office fédéral de la culture OFC  
Section patrimoine culturel et monuments  
historiques

Mandataire  
inventare.ch GmbH

ISOS  
Inventaire fédéral des sites construits  
d'importance nationale à protéger  
en Suisse